

ADMINISTRATION

48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
A PARIS : AGENCE HAVAS

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
PHONIE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Autres Départements

AUJOURD'HUI :
CONCOURS MUSICAL DE BEAUNE.
LES FÊTES DE SAINT-ÉTIENNE.

Aujourd'hui, l'ECHO DE LYON
commence

PILLEUR D'ÉPAVES

œuvre due à la plume de PIERRE
MAEL.

Le talent incontesté du jeune
écrivain, qui s'est fait une spécialité
de décrire les mœurs maritimes,
nous est un sûr garant du succès
de notre nouveau feuilleton

PILLEUR D'ÉPAVES

La Situation

Il n'est personne, à l'heure actuelle,
qui ne reconnaisse qu'un changement
important s'est produit dans la situation
extérieure de la France.

Ceux qui lui reprochaient son isolement
et s'en faisaient une arme contre
la République ne pourront plus désormais
invoquer cet argument. La réception
qui vient d'être faite à nos marins
à Cronstadt, à Saint-Petersbourg et
à Moscou prouve, de la façon la plus
évidente, qu'il existe entre la Russie et
la République française, plus que des
sympathies, une entente cordiale qui,
le cas échéant, s'affirmerait autrement
que par des paroles.

Que pensent nos réactionnaires de ce
rapprochement entre la France et le
czar? Jadis ils répétaient chaque jour
dans leurs journaux que le régime
républicain serait toujours un obstacle
à une alliance que nous resterions
éternellement isolés. Les faits viennent
leur donner un démenti formel.

Et d'ailleurs, pourquoi en serait-il
autrement? Pourquoi un souverain
refuserait-il de faire alliance avec une
démocratie lorsque son intérêt l'y engage?

La forme de gouvernement n'a rien
à voir dans des questions de ce genre.
Ce que l'on doit rechercher avant tout
pour conclure une entente, c'est la garantie
de stabilité du pouvoir avec lequel on
désire traiter.

Or, sous ce point de vue, on peut dire
que la République française offre des
gages plus sérieux et plus probants qu'aucun
régime monarchique. Voilà vingt ans qu'elle
existe et, au lieu de perdre du terrain,
comme cela est arrivé à tous les gouvernements
monarchiques qui se sont succédés
en France depuis un siècle, elle
devient de plus en plus populaire.

Un commencement, elle a eu à lutter
contre les vieux partis qui s'étaient
ligués pour lui faire une guerre sans trêve
ni merci. On peut même affirmer qu'aucun
autre régime eût difficilement résisté
à une pareille coalition où l'audace et le
mépris de l'équité et des lois étaient à
l'ordre du jour.

Cependant, la République est sortie
triomphante de cette redoutable épreuve
et aujourd'hui elle est devenue le
gouvernement légal et définitif de la France.

Ceux qui s'étaient flattés de la leur sont
vaincus; ils ont joué leur dernière carte
aux élections de 1889, de concert avec le
boulangisme sur lequel ils avaient fondé
des espérances si cruellement déçues.

Ils sont si intimement convaincus de
leur impuissance, ils savent si bien que
le régime républicain est implanté en
France pour longtemps, pour toujours,
que les plus avisés d'entre eux commencent
à capituler et à se rallier à ce gou-

vernement auquel ils faisaient naguère
une opposition irréconciliable.

Cette évolution n'apparaît-elle pas
comme une reconnaissance tacite de la
supériorité de la forme républicaine?

Si nos réactionnaires finissent par
comprendre que la République est si
fermement assise en France qu'elle défie
toutes leurs attaques, pourquoi donc
l'empereur de Russie ne jugerait-il pas
la situation de la même manière?

S'imaginent-ils par exemple, qu'Alexandre
III est moins intelligent qu'eux
ou qu'il ne se rend pas parfaitement
compte de ce qui se passe chez nous?

Ils se trompent étrangement s'ils
jugent ainsi le souverain du grand
empire moscovite. Le czar a prouvé maintes
fois par ses actes qu'il sait apprécier
sainement les hommes et les événements.
Il a compris qu'il existe en ce moment
en France des éléments de force, de
durée, de stabilité et voilà pourquoi il
a cherché à resserrer les liens de mutuelle
sympathie qui existaient entre les deux
peuples.

Nous n'exagérons pas quand nous
disons que le régime républicain offre
plus de garanties de sécurité et de
stabilité que le régime monarchique.
Chez nous, en effet, l'avenir de la nation,
son repos et sa sécurité ne dépendent pas
de la vie ou de l'état de santé d'un homme.
La République puise sa force dans le
pays lui-même dont elle est en quelque
sorte l'émulation, l'expression de sa
volonté. C'est pour cette cause que la
réaction, malgré vingt ans de luttes
incessantes, n'a pu l'ébranler et qu'elle
est aujourd'hui plus forte, plus vivace qu'au
premier jour.

Hurrahs Britanniques

Dans quelques jours, l'escadre de l'amiral
Gervais sera en vue des côtes anglaises
et nos marins devront subir les hurrahs
britanniques.

Certes, le gouvernement fait l'impossible
pour assurer une brillante réception à
notre flotte; jamais l'on aura vu un pareil
rassemblement de cuirassés de toutes
dimensions, dans les eaux de Portsmouth.

Il semble même que les Anglais ont
l'intention de nous montrer toutes leurs
forces navales; aussi, étant donné leur
orgueil bien connu, nous sommes en droit
de nous demander si dans leur intérieur
ils ne chercheraient pas à nous humilier
un peu.

Nous doutons, malgré leurs efforts, que
nos voisins d'outre-Manche arrivent à
provoquer un enthousiasme pareil à celui
de Cronstadt.

L'apparence y sera certainement, on
agira correctement, mais le cœur fera défaut.

Les marins bretons qui composent la
majorité des équipages de la division du
Nord, ont été reçus ce matin, par M. Favette,
chef du cabinet du ministre du commerce
et de l'Industrie.

L'entretien a porté sur l'installation de
la section française des Beaux-Arts. M.
Favette a insisté pour qu'un bâtiment
spécial fût réservé à cette section, ou tout au
moins un pavillon spécial, si les Beaux-Arts
doivent être installés dans un bâtiment
général.

Les délégués ont promis d'envoyer
prochainement des règlements administratifs
et un plan du bâtiment des Beaux-Arts.

LE ROI DE SERBIE A PARIS

Paris, 15 août.

Le roi Alexandre de Serbie est arrivé
aujourd'hui à Paris à 6 h. 55, accompagné
par son père, le roi Milan, par M. Nicolitch,
ministre de l'Instruction publique et par les
personnages de sa suite.

Il a été salué, au nom du président de
la République, par le colonel Chamoin et par le
comte d'Ormesson, au nom du ministre des
affaires étrangères.

Tout le personnel de la légation se
trouvait sur le quai. Une délegation des
étudiants serbes se tenait aussi sur le
quai de la gare; le roi a serré la main à
chacun d'eux.

La flotte française, qu'ils le sachent
bien, ne va pas en Angleterre rendre des
honneurs

à une famille royale; elle va rendre
visite au peuple anglais.

Un représentant de l'empire allemand
ne peut être que déplacé, dans une pareille
réception.

Et si nos marins, en poussant leurs
cris réglementaires, debout sur les vergues,
aperçoivent l'uniforme du chef de la marine
allemande, malgré leur respect de la
discipline, il pourrait arriver que leurs
hurrahs fussent peu chaleureux.

Nous plaignons nos vaillants officiers
de subir une pareille corvée, mais, si au
cours de cette visite, ils sont obligés de
saluer le frère de l'empereur d'Allemagne,
ils devraient s'en prendre à l'incapable
Ribot, le ministre le plus néfaste que nous
ayons jamais eu, et à son comparse
l'anglais Waddington, l'un des plus
fidèles sujets de la reine Victoria.

La visite en Angleterre en revenant
de Cronstadt était une faute; mais si le
prince Henri d'Allemagne assiste à la
revue, ce sera une humiliation.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 15 août.

M. CARNOT CHEZ LE ROI DE GRECE

Le président de la République a quitté
Fontainebleau aujourd'hui, à 2 heures,
pour le train spécial, accompagné du
général Bugey, allant à Paris, pour rendre
sa visite au roi de Grèce.

Il sera de retour à Fontainebleau, ce
soir, à 6 heures.

LIGNE DE DIGNE A NICE

Ce matin a eu lieu, en présence d'une
foule considérable, l'inauguration de la
ligne de chemin de fer de Digne à Nice
pour le tronçon de Digne à Mezel.

Toutes les autorités y assistaient.

CHARRETIERS ET TERRASSIERS GRÉVISTES

Ce matin, à 8 heures, les charretiers
se sont réunis à la Bourse du Travail.

Ils ont décidé de se mettre en grève
lundi, si les patrons n'acceptent pas les
prix demandés pour la journée de travail,
prix fixés à 5 francs pour un cheval, 6 francs
pour deux, et 6 fr. 50 pour trois, au lieu de
4 fr., 4 fr. 50 et 5 francs.

Des délégations ont été nommées pour
aller visiter les patrons.

Les terrassiers ont tenu leur réunion
habituelle après les charretiers, à dix heures.

On a voté la continuation de la grève,
et décidé de se joindre aux terrassiers
pour un soulèvement général.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

M. Bullock, membre du comité d'organisation
de l'Exposition de Chicago et d'Halleyville,
délégué pour la section des Beaux-Arts,
ont été reçus ce matin, par M. Favette,
chef du cabinet du ministre du commerce
et de l'Industrie.

L'entretien a porté sur l'installation de
la section française des Beaux-Arts. M.
Favette a insisté pour qu'un bâtiment
spécial fût réservé à cette section, ou tout au
moins un pavillon spécial, si les Beaux-Arts
doivent être installés dans un bâtiment
général.

Les délégués ont promis d'envoyer
prochainement des règlements administratifs
et un plan du bâtiment des Beaux-Arts.

LE ROI DE SERBIE A PARIS

Paris, 15 août.

Le roi Alexandre de Serbie est arrivé
aujourd'hui à Paris à 6 h. 55, accompagné
par son père, le roi Milan, par M. Nicolitch,
ministre de l'Instruction publique et par les
personnages de sa suite.

Il a été salué, au nom du président de
la République, par le colonel Chamoin et par le
comte d'Ormesson, au nom du ministre des
affaires étrangères.

Tout le personnel de la légation se
trouvait sur le quai. Une délegation des
étudiants serbes se tenait aussi sur le
quai de la gare; le roi a serré la main à
chacun d'eux.

Lorsque le roi est monté en voiture,
une nombreuse foule de curieux a crié:
Vive la France! Vive le roi Alexandre!

Celui-ci répondait par de nombreux saluts
à ces cris qui prisaient, en peu d'instants,
le caractère d'une véritable ovation.

Il n'y a eu aucun incident.

LES FÊTES DE BERNE

Berne, 15 août.

La ville de Berne a commencé à fêter
le septième centenaire de sa fondation.

Les Bernois se sont mis à l'œuvre avec
un entrain dont peuvent seuls se faire
idée ceux qui savent à quel point leur
tient au cœur l'histoire de l'ancien
Berne, et combien les traditions et les
souvenirs des grandes époques.

La population a déployé une activité
fiévreuse dans ses préparatifs.
Beaucoup de maisons, notamment les
édifices publics, étaient déjà
décorés dès hier.

Partout des arcs de triomphe surgissent
comme par enchantement.

On compte sur un grand succès.

La fête a ouvert, ce matin, par la
représentation gratuite d'une grande
pièce populaire dramatique, intitulée
Arrie, comportant des chœurs de
plusieurs centaines de chanteurs.

L'éclat, la richesse, l'exactitude
historique des costumes, ainsi que la
parfaite exécution des morceaux
ont excité un vif enthousiasme.

Le temps est superbe. Beaucoup de monde
dans les rues, et notamment beaucoup
de Bernois dans leurs gracieux costumes.

C'est jour de marché, et les paysans
sont venus en habits de fête.

À quatre heures, une salve de cent coups
de canon a été tirée, pendant que
carrilonnaient les cloches de toutes les
églises, et à cinq heures, la cérémonie
religieuse officielle a été célébrée
à la cathédrale. Les autorités
fédérales, cantonales et communales,
ainsi que les membres du corps
diplomatique, y assistaient avec leurs
familles.

M. Steigen, conseiller d'Etat, a prononcé
le discours officiel. Il a fait l'historique
de la république de Berne, passant en
revue ses jours sombres et ses époques
glorieuses.

Il a terminé en exhortant ses concitoyens
au travail et à la concorde, et en
rappelant que si un danger menaçait
jamais la patrie, ce serait à ce moment
qu'il faudrait se défendre.

Le discours a été applaudi.

Le corps diplomatique au complet, assisté
à la fête du Centenaire, qui est splendide.

La fête de la jeunesse a commencé
par un défilé de 1,000 garçons et
fillettes, répartis par classes et
représentant tous les corps de
métier: jardiniers et jardinières,
tonneliers, pêcheurs, lessiveuses,
pâtisseries, des groupes avec
attributs.

Un groupe de fleurs est admirable
dans son ensemble: on y voit des
capucines, des roses, des bleuets,
des chrysanthèmes, des rhododendrons,
des pensées, des myosotis, etc., etc.

Un immense cortège, accompagné par
une dizaine de corps de musique,
avec fifres et tambours, s'est rendu
au champ de fête et dans les
forêts voisines, où des jeux
sont organisés.

Nouvelles du Tonkin

Marseille, 15 août.

Le steamer Calédonien, courrier de l'Indo-
Chine, est arrivé ce matin.

L'avenir du Tonkin donne les
renseignements suivants:

Dans la nuit du 1er juillet, un
courrier arrivait du poste de
That-Khe, pour prévenir que le
chancelier Ferra venait d'être
blessé de deux balles dans une
rencontre avec une bande de
pirates, un village de Phieu-Mo.

Le commandant de cercle de That-Khe
a envoyé aussitôt une reconnaissance
de 30 fusils sous les ordres
du lieutenant Ruhl, en emmenant
un infirmier indigène.

Sur les indications du coolie, la
reconnaissance a pu retrouver
Ferra, qui avait pu se réfugier
sur la rive droite du Song-Ky-Kong,
et qui, après avoir reçu les
premiers soins, a été ramené
à That-Khe.

Les hommes qui escortaient Ferra
ont été également retrouvés, sauf le
Doh, qui aurait reçu

une balle au bas-ventre et se
serait noyé. Ferra et son
escorte étaient en sampan, au
moment de l'attaque.

Pour qui est actuellement en
traitement à l'hospice de Langson,
a reçu une balle qui a traversé
le bras droit, à la partie moyenne,
sans intéresser l'humerus ni les
os voisins. On a pu extraire la
balle.

Une autre balle avait traversé
la cuisse droite, formant sillon.
La plaie est assez étendue,
mais superficielle. L'état général
du blessé est satisfaisant. La
fièvre ne s'est pas déclarée.

La situation générale de la
province de Héd-Nguyen, est
aussi bonne que possible.
Aucun des bandes de pirates
quelles renferme dans ses
massifs montagneux, ne se
livre plus en ce moment à
son métier. Le capitaine Lamey,
commandant le poste d'Ha-Lang-Cao-Bang,
a eu le 20 mai et le 6 juin,
deux petites affaires avec
des pirates de la frontière de
Chine.

Dans la première, il a pu incendier
le repaire de Koo-Meo et se
retirer sans aucune perte,
grâce au courage du caporal
Bertrand et du soldat Sibille du
1er régiment étranger, qui se
sont présentés volontairement
pour aller seuls et sous le
feu le plus violent, allumer
l'incendie dans les cases
pendant que le reste de la
troupe surveillait leur retraite.

Dans la deuxième engagement,
nous sommes arrivés assez à
temps pour attaquer les pirates
au moment où ils pénétraient
dans le village de Bang-Moi
pour piller et les mettre en
fuite, on leur tuant trois hommes.

Le lieutenant Chénard, commandant
le poste de Ngau-Son, dans la
région de Cao-Bang, a surpris
par un marche de nuit, le
repaire de Ly-Tam à Lan-Kiet,
et l'a attaqué à la pointe du
jour, le 25 mai.

Sept chinois sont restés sur
le terrain. Un butin considérable
a été obtenu, mais nos
mains, et le repaire, formé
de 30 cases, très bien
construites, a été incendié.

Dans la lutte qu'il a eue à
souvenir le lieutenant Chénard
a eu un tirailleur tué, un
sergent français et un
tirailleur blessés.

On annonce de Kosal, que le
soumissionnaire Lanh-Van,
qui commandait depuis
plusieurs jours le poste de
Dong-Moi, a réussi à faire
prisonnier De-Tinh, le grand
chef des pirates de la province
de Huang-Yen, le même qui
avait enlevé et tué dernièrement
le Huyen de Phu-Xuyen.
Un de ses lieutenants a été
également capturé.

Quelques soumissions ont
été reçues depuis quelques
jours, et de nombreuses
prises d'armes sont signalées.

L'Union-Chine française, dirigée
par M. Ternisien, a cessé
sa publication.

Pendant la dernière quinzaine,
aucun acte de piraterie
ou de vol sérieux n'a été
signalé dans la province
de That-Binh.

M. ROUVIER A ANTIBES

ET LE Voyage des Félibres

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Grasse, 14 août.

Le voyage des Félibres dans le
midi qui s'est poursuivi au
milieu des fêtes et des
ovations de toutes sortes
touché à sa fin; mais il
n'aura pas été stérile.

Et c'est ainsi, comme le dit
l'écrivain de la revue, que
le maire de Grasse, accompagné
de plaques à poser, de bustes
à ériger, de génies provinciaux
à sortir de l'ombre, réveillant
les fiertés locales et enseignant,
préchant d'exemple, qu'il est
sain de rire, de chanter
et de se souvenir.

Cet apostolat a du bon, mais
il comporte ses fatigues.

Car la tournée va continuant.
On a dit brûler Cannes où
pendant attendaient l'école
de Lérins, présidée par M.
Rimbaud, et bon nombre
de membres de la société
des Jeunes, de l'Association
philotechnique, de la presse,
de la musique municipale
(qui, à elle seule, contient
les éléments d'une fête)
et les joyeux tambourinaires.

On s'est rendu directement
à Grasse où nous sommes
arrivés par le train à 2 heures
50. Les Félibres ont été
reçus à la gare par M.
Roure, maire de Grasse,
accompagné de ses adjoints,
MM. Reynaud et Maubert;
il leur a souhaité la
bienvenue. M. Mariéton
le remercie.

Le cortège se forme et se
dirige vers le boulevard
du Jeu-de-Ballon. Les
coups ont été artistiquement
décorés ainsi que le
Clavecin qui, désormais,
portera le nom de square
Bellaud-de-la-Bellaudière.

Les félibres vont visiter
la propriété Bellaud,
où est né Bellaud de la
Bellaudière. Un orchestre
de 25 musiciens leur
souhaite

la bienvenue. On découvre
le buste de Bellaud de la
Bellaudière. M. Mariéton
prend la parole et annonce
qu'il offre de la part du
ministre le buste de Bellaud
à la ville de Grasse.

M. Borrelly a dit une
poésie provençale. A sept
heures, un banquet a été
offert par la municipalité.
La fête s'est terminée
par des illuminations et
un bal.

Pendant la fête, la musique
a joué l'hymne russe et
la Marseillaise, les félibres
sont partis pour Antibes.

Antibes. — Statue de Championnet

Antibes, 15 août.

Antibes, la vieille Antibes,
est magnifiquement
pavoisée. Les couleurs
nationales flottent dans
toutes les rues. Les
préparatifs faits à l'occasion
de l'inauguration du
monument élevé à la
mémoire de Championnet
et pour l'ouverture de
l'École d'Agriculture
départementale ont été
tous achevés ce matin.

Ces fêtes seront brillantes.
Parmi les décorations
de la ville, nous remarquons
celle de l'hôtel des Aigles
d'Or avec des faisceaux
de drapeaux français.
Nous remarquons les
couleurs suisses. Sur
une plaque enroulée,
nous lisons: « A la
mémoire de Championnet,
général de la République,
décédé le 1762-1800.

La présence de M. Rouvier
a attiré une foule
considérable dans la
ville des Neguesques —
c'est le surnom des
Antibois en souvenir
d'un évêque qu'ils ont,
parait-il, jeté à la mer
dans un moment de
fureur et pour un méfait
que l'on ignore.

Nous arrivons à Antibes
à 9 heures 28 du
matin. Toute la population
nous attend à la
gare. La municipalité
nous souhaite la
bienvenue et nous
conduit aussitôt à
l'hôtel-de-ville où nous
attend un vin d'honneur.

Pendant ce temps, M.
Rouvier reçoit les
autorités civiles et
militaires et a des
paroles aimables pour
chacun. Il reçoit également
les Félibres.

Inauguration du Buste

A dix heures, nous
renons en grand
cortège place
Championnet, où doit
avoir lieu l'inauguration
du buste du brave
général valentinois.

M. Solaun, maire d'Antibes,
qui nous a
accompagnés dans
notre voyage, et qui
a tenu à féliciter les
habitants de Valence
du trait d'union qui
réunit cette ville à
Antibes, est en tête
avec M. Rouvier.

Le voilà tombé au
milieu des vivats
enthousiastes et la
musique du 112<sup>e</sup>
attaque la Marseillaise.

L'Union de Vallauris
nous fait entendre
la Vallaurienne,
chœur à quatre voix,
musique de Ed. des
Iles, poème, dédié à
la cécité d'Antibo en
l'honneur de Félibri.

L'auteur est un
félibre de la vieille
école et a déjà produit
des œuvres très
goûtées parmi
lesquelles figurent
la Bugada. L'Union
chante également
une cantate intitulée:
A la mémoire d'un
Héros, paroles de
M. Guinaud, musique
de Ch. Rané.

Puis les discours
commencent.

M. Sextius Michel
prononce une
alloction dans
laquelle il remercie
le ministre d'avoir
bien voulu assister
à l'inauguration.

Le maire, M. Solaun,
se fait ensuite
applaudir dans un
discours dans lequel
il se réjouit de voir
fêter un soldat de
la République,
car l'armée est
aujourd'hui la
sauvegarde de la
paix.

DISCOURS DE M. ROUVIER

M. Rouvier prenant
alors la parole,
salme au nom du
gouvernement,
le héros
Championnet.
L'orateur constate
que ce sont
les Cigaliers et
Félibres qui ont
eu la pensée
patriotique de
cette réunion.
Ils semblent
parcourir le
pays pour faire
revivre les
traditions.
Je suis des
leurs, ajoute le
ministre,
rien n'est plus
digne que
d'honorer la
célébrité et
de consacrer
son existence
au développement
du patriotisme.

Le ministre blâme
l'école de philosophie
décevante, il préfère
une philosophie
virile qui, sans
ménager et sans
détourner
personne,
permet de
mettre dans
le cœur de
chaque
Français,
l'idée que nous
sommes toujours
prêts à la
défense de
l'intégrité
du territoire
au prix de
tous les
sacrifices.
Il évoque
ensuite
Championnet,
disant qu'il
serait
rasuré, s'il
voyait l'armée
brillante,
la marine
dévouée et
la flotte
admirable.
Le ministre
propose de
clôre cette
fête par le
cri de:
« Vive la
République »
qui donne
la plus
solide
organisation
à la Défense
nationale:
« Vive l'Armée!
vive la République!
vive
Antibes! »

Des applaudissements
chaleureux
accueillent
le discours
du ministre.

Ensuite a lieu le
défilé des
troupes au
cri de:
« Vive l'Armée! »

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du
16 Août (1)

Pilleur d'Épaves

PAR PIERRE MAEL

PROLOGUE

La Mer Sauvage

La nuit venait, pesante et chargée.
Quand on regardait l'horizon, le bleu,
déjà plus sombre, avait à l'ouest, tout
au fond de la voûte, des plaques fulgurantes
renflées au ventre, avec des reflets
de cuivre. Pas un souffle d'air ne
courait sur l'immensité glauque.

De Gorté-Greiz à l'île de Sein, la mer,
huloteuse et calme, avait des lourdeurs
inconnues. « Mauvais signes, disaient
les sardiniens d'Audierne et de Douarnenez;
quand le Raz s'endort, c'est pour
s'éveiller au bruit de la foudre. » Or, le
Raz s'il n'était point tout à fait endormi,
sommait de moins d'étrange sorte.

Il avait parfois des soubresauts
inatendus, de ces cahuchements de l'Océan
qui lancent bruyamment les vagues à
cinquante mètres de hauteur sans qu'on
puisse expliquer d'où elles viennent.

C'était une soirée d'automne, une de
ces soirées torrides, pendant lesquelles
il semble que le firmament, épuisé
d'oxygène, veuille se laisser tomber sur

la terre, tant les épaules fléchissent
sous son poids, tant la respiration se fait
courte et haletante.

Après un court repos dans la mairie, les voitures ont transporté les invités à l'école d'agriculture où a lieu un banquet.

LE BANQUET

Le banquet, comportant 900 couverts, est présidé par M. Rouvier. Il est servi en plein air.

Le ministre a à sa gauche M. Chris, sénateur, à sa droite l'amiral Duperré et le préfet.

An dessert, le ministre, répondant aux toasts du maire et de M. Fisserand, directeur de l'école d'agriculture, montre les efforts faits par la République, non seulement pour la réorganisation de l'armée nationale, mais encore pour l'œuvre plus pacifique de l'instruction et de l'agriculture, source première de toute prospérité.

C'est un homme, s'écrie M. Rouvier, dont je m'honore d'être l'élève, dans ce pays qui veille sur sa mémoire et sur ses cendres, c'est Gambetta qui a eu l'idée de créer le ministère de l'agriculture. Nous voyons déjà les résultats de cette innovation.

Malgré la crise du Phylloxera, vaillamment supportée, ce pays se suffirait bientôt et deviendrait même exportateur. Il faut donc rendre justice à la République de ce qu'elle a fait.

Certes, elle n'a pas besoin de notre témoignage, à nous qui sommes républicains de race, mais ceux qui ont été élevés dans d'autres idées, reconnaissent au moins les faits pour l'instruction et pour l'agriculture, la troisième République, qui, je le désire ardemment, sera la République définitive. (Applaudissements.)

Plusieurs décorations sont ensuite distribuées. M. Morice, sculpteur du buste de Championnet a reçu les palmes académiques.

M. Raiberti, député de Nice, porte ensuite un toast très poétique à la ville d'Antibes, à Championnet, à Courbet et à ceux qui sont morts au tonkin par la patrie.

Après le banquet, M. Rouvier est parti pour le golfe Juan.

GUERRE ET MARINE

Nominations de généraux. — Le ministre de la guerre attendra la fin des grandes manœuvres pour signer les nominations de généraux dont nous avons annoncé la promotion. Il y aura, à ce moment, neuf nominations, dont trois divisionnaires et six brigadiers.

Avant la fin de l'année, il y aura encore deux vacances de divisionnaires et quatre de brigadiers.

La réserve de l'armée de mer. — Les médecins et pharmaciens de la réserve de l'armée de mer, n'accompliront pas, cette année, de période d'exercices.

L'annuaire de la guerre 1870-71. — On vient de publier l'annuaire de la guerre 1870-71. Cet annuaire est du plus haut intérêt. Il comporte :

Les armées de la défense de Paris ; Les armées de la province.

Manœuvres de brigade. — Le 3<sup>e</sup> régiment de Hussards quittera la garnison de Valence jeudi prochain, 20 courant, pour aller à Saint-Donat, se rendant dans les cantonnements de Lens-Lestang, Marcollin et Saint-Etienne, et de l'armée de 4<sup>e</sup> régiment de dragons, cantonné avec le 1<sup>er</sup> régiment de cavalerie, dans les plaines de Les-Lestang, Beaupaire et St-Etienne-de-Saint-Georges.

Le 1<sup>er</sup> Hussards rentrera à Valence les 1<sup>er</sup> et 2 septembre.

Mise à l'ordre du jour. — Le ministre de la marine communique les dernières mises à l'ordre du jour des troupes de l'Indo-Chine.

M. le capitaine Caslanier, du 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, cité le 16 avril pour avoir exécuté un brillant coup de main, en surprenant un convoi de butin escorté par des pirates, auxquels il a fait éprouver des pertes sensibles, et saisi seize cents femmes et enfants qu'ils emmenaient au Chine.

Le sous-lieutenant Wemel, du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois, cité le 9 mai pour la vigoureuse avec laquelle il a entrainé sa troupe à l'assaut de la barricade de Tahn-Vhan.

Le sous-lieutenant Fleuriot de Langlois, du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois, cité le 9 mai pour s'être particulièrement distingué à l'assaut de la barricade de Lan-Man.

Dans cette même citation figurent aussi le sergent Nguyen-Van-Quang, pour avoir été chercher, sous les balles ennemies, le corps d'un tirailleur tué, et le travailleur Van-Min, pour le même fait.

Encore la Limousin

Mme Limousin, née Lisa Scharnet, avait, dit-on, manifesté le désir de vivre ignorée dans quelque coin de Paris. Il faut reconnaître qu'elle ne faisait pas le nécessaire pour cela.

Bien qu'elle eût de cinquante ans, elle s'est amouchée, ces temps derniers, d'un jeune homme de 28 ans, Henri Renard, marié et père de famille. Afin de voir plus souvent son amant, elle avait loué une chambre au grand hôtel du Prince, situé 106, boulevard Voltaire.

Mme Renard, née en avril par les fréquentes absences de son mari, surveilla ses sorties et apprit qu'il se rendait auprès de sa maîtresse, dans l'hôtel du boulevard Voltaire.

Dans la journée, de vendredi, cette femme loua une chambre voisine de celle où le couple s'était installé, et vint, un jour, se faire voir, elle y pénétra en faisant sauter la porte d'un coup d'épaulé.

Après un moment de stupeur causé par l'aspect de la vieille femme pour laquelle son mari l'abandonnait, Mme Renard, qui tenait à revoler à la main, fit feu à cinq reprises sur les deux amants.

Renard fut seul atteint au front par un projectile.

Mme Limousin avait réussi à s'enfuir à demi vêtue et à se réfugier chez le propriétaire.

La blessure de Renard est sans gravité, et après avoir reçu les soins du médecin, il est resté dans la chambre où le drame s'est passé.

Mme Renard, née Zoé Bardon, ouvrière plumassière, âgée de vingt-cinq ans, demeurant, 39, rue Bondy, a été consignée à la disposition de la justice par M. Le Janin, commissaire de police.

VENTE DE TITRES PONTIFICAUX

Vide dans la caisse pontificale. — Moyens de la remplir. — Le prix d'un marquisat. — Commission du cardinal Lavigerie.

Depuis longtemps des bruits circulent sur la pénurie de la caisse pontificale. L'Observateur romain en convient lui-même en disant que des faits dommageables dans la gestion des fonds ont été constatés par le pape.

Une commission spéciale de cardinaux a été nommée pour rechercher les moyens de combler les déficits. Après avoir constaté que la quête du daniér de Saint-Pierre, sur laquelle on comptait beaucoup cette année, deviendrait de moins en moins fructueuse, plusieurs projets ont été soumis à Léon XIII.

Le pape s'est opposé à un projet fortement appuyé par la commission, et qui consistait à réclamer au gouvernement italien les millions accordés par la loi des garanties. Le second projet qui sera mis à exécution au moment de l'anniversaire épiscopal de Léon XIII, a pour but de provoquer une vaste souscription des catholiques. Le pape, après avoir exposé les besoins pressants du chef de la catholicité obligé de soutenir des œuvres multiples, accorderait des indulgences à ceux qui lui viendraient pécuniairement en aide. Enfin, le troisième projet qui fonctionne déjà octroie aux nombreux personnes qui sollicitent des titres du Saint-Siège l'autorisation de les porter moyennant une somme importante.

En effet, Léon XIII, au début de son pontificat, s'était refusé à vendre les titres de noblesse et décorations, se contentant de les octroyer aux catholiques connus et regardant les droits peu élevés de la chancellerie pontificale. Les scrupules du pape cessent devant les exigences de la caisse pontificale. C'est ainsi que les évêques ont reçu l'ordre d'entrer en pourparlers avec les diocésains qui avaient réclamé des titres. Le titre de marquis, qui s'accordait assez difficilement sous Pie IX, va être prodigué sous Léon XIII.

Deux personnages viennent de le recevoir dans l'espace d'une semaine, un Anglais d'abord et un Français ensuite.

Ces deux nominations ont rapporté au Saint-Siège la respectable somme de un million cinq cent mille francs.

Le nouveau marquis français, M. Henri Prom, appartient à une riche famille bordelaise fort respectable, enrichie dans le commerce des cafés.

M. Henri Prom, qui s'occupe beaucoup de courses et de mails-coachs, mais peu ou point pas du tout de questions religieuses, usera pas le dernier marquis de Bordeaux, une personne très autorisée nous assurant que les demandes pleuvent à l'archevêché de cette ville.

Le cardinal Lavigerie a, lui aussi, ses candidats, et, par faveur spéciale, le pape lui a abandonné une certaine somme sur celle versée par les titulaires. L'argent de la commission sera appliqué à l'entretien des œuvres du cardinal.

On est persuadé, au Vatican, et l'on pourrait avoir raison, que l'on rétablira ainsi l'équilibre d'un budget fort déséquilibré.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

L'armée russe Saint-Petersbourg, 15 août.

Les autorités russes mettront en chantier, à l'automne prochain, deux cuirassés ayant un déplacement de 40,960 tonnes. Ils auront chacun six tourelles et auront la même grandeur que les plus grands bâtiments de la flotte de la mer Noire.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

L'armée russe Saint-Petersbourg, 15 août.

Les autorités russes mettront en chantier, à l'automne prochain, deux cuirassés ayant un déplacement de 40,960 tonnes. Ils auront chacun six tourelles et auront la même grandeur que les plus grands bâtiments de la flotte de la mer Noire.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

L'armée russe Saint-Petersbourg, 15 août.

Les autorités russes mettront en chantier, à l'automne prochain, deux cuirassés ayant un déplacement de 40,960 tonnes. Ils auront chacun six tourelles et auront la même grandeur que les plus grands bâtiments de la flotte de la mer Noire.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

L'Armor, qui a quitté Saint-Nazaire en février dernier, se trouve actuellement à Kocary, petit port situé entre la Guinée portugaise et la Guinée anglaise, dans les possessions françaises des rivières du Sud.

LE CHIEN DU GRAND-DUC Vichy, 15 août.

Le grand-duc Alexis a, avec lui, à Vichy, un chien terre-neuve dont il ne s'est pas séparé depuis de nombreuses années. Ce chien a son histoire.

Il y a cinq ans, à Biarritz, il a sauvé six personnes sur le point de périr dans le golfe de Gascogne.

A la suite de cet exploit, une médaille de sauvetage a été décernée au sauveur et le prince conserve précieusement cette médaille.

Le terre-neuve a accompagné aujourd'hui son maître dans une promenade qu'il a faite sur les bords de l'Allier et il a pris ses bûches dans la rivière, sous les yeux de nombreux spectateurs.

LA FUITE DE M. PARAVEY

Paris, 15 août.

On lit dans la Liberté :

Nous avons discrètement, hier, annoncé que l'ancien directeur d'une scène parisienne allait être l'objet de poursuites judiciaires. Nos confrères du matin nomment, aujourd'hui, M. Paravey.

Dans ces conditions, nous n'avons plus à garder la même réserve, d'autant plus que les détails qu'ils donnent sur cette scandaleuse affaire ne sont rien moins que précis.

Voici exactement ce dont il s'agit :

Nous avons parlé d'erreurs singulières commises dans la comptabilité. Ces erreurs sont des erreurs d'addition, plusieurs fois répétées en différents feuillets de 5,000 fr. caisse. L'une de ces erreurs est du livre de M. Paravey, et nous ne pouvons nous empêcher de citer ces erreurs, toujours commises au détriment de la caisse, et destinées à cacher les prélèvements illégaux faits par M. Paravey sur les fonds de la Société.

Un autre système employé par M. Paravey, pour se procurer de l'argent ou plutôt, cette fois, pour ne pas en déboursier, consistait à remettre en paiement à ses fournisseurs des traites tirées par lui, Paravey, sur la Société Paravey et C<sup>o</sup>, dont il était le gérant. Pas mal de naïfs fournisseurs s'y sont laissés prendre.

Enfin, pour déguiser son incurie, M. Paravey, qui ne pouvait chaque mois toucher la subvention gouvernementale qu'en produisant les preuves qu'il avait payé les appointements de son personnel, obligeait ses artistes à lui signer des reçus d'appointements qu'ils n'avaient pas touchés, et leur tenait à peu près ce langage :

« Je n'ai pas d'argent pour vous payer, mais si je n'ai pas de reçu de vos appointements, je ne pourrai toucher ma subvention et alors ce sera bien pis pour vous, car ce sera la faillite pour moi. Signez donc, je vous le ferai plus tard. »

Et les artistes signaient.

Qu'il nous suffise d'ajouter que M. Paravey a disparu de son domicile, rue Marbeuf, et qu'on ne sait, depuis quelque temps, ce qu'il est devenu.

ÉTRANGER

Corruption administrative Ottawa, 15 août.

La commission du Sénat chargée de faire une enquête sur les faits de corruption, continue ses recherches.

Hier soir, un entrepreneur de chemin de fer (Chateaux-Baie), a déposé qu'il avait payé une somme de 15,000 dollars à un haut fonctionnaire afin d'obtenir une subvention du gouvernement pour son entreprise.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

L'armée russe Saint-Petersbourg, 15 août.

Les autorités russes mettront en chantier, à l'automne prochain, deux cuirassés ayant un déplacement de 40,960 tonnes. Ils auront chacun six tourelles et auront la même grandeur que les plus grands bâtiments de la flotte de la mer Noire.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

L'armée russe Saint-Petersbourg, 15 août.

Les autorités russes mettront en chantier, à l'automne prochain, deux cuirassés ayant un déplacement de 40,960 tonnes. Ils auront chacun six tourelles et auront la même grandeur que les plus grands bâtiments de la flotte de la mer Noire.

Le Congrès international de Bruxelles Bruxelles, 15 août.

Un grand nombre de délégués étrangers au congrès international qui s'ouvrira demain à la Maison du Peuple, sont déjà arrivés à Bruxelles.

On remarque parmi eux Jules Guesde, Ferroul, Périer, Liebknecht, Bruens, Malisberger, Metzger, Singer.

Crise ministérielle à Hatti New-York, 15 août.

Suivant une dépêche de Port-au-Prince, publiée par l'Événement, la session de législation d'Hatti a été très orageuse. La Chambre des députés a voté la censure contre le cabinet du général Hippolyte; le ministère a donné alors sa démission.

La surexcitation est grande dans la population. On craint une révolte. Le président a formé un nouveau ministère.

On construira également deux autres cuirassés d'un déplacement de 4,000 tonnes.

Concentration à la Frontière Berlin, 15 août.

On accueille ici avec beaucoup de dépit et non sans inquiétude la nouvelle que la Russie augmente dans des proportions considérables les garnisons qui étaient déjà échelonnées tout le long de la frontière.

Cette concentration de troupes coïncidant avec l'interdiction de l'exportation en Allemagne des céréales russes produit une vive émotion.

DÉPARTEMENTS

RHONE L'Arbresle. — Syndicat des tisseurs et similaires. — Les cotisations des sociétaires seront reçues aujourd'hui dimanche, de 9 heures à midi, au siège du syndicat, rue Larbaud.

On inscrira également les nouveaux adhérents.

ISÈRE

Grenoble. — Conseil général. — La session d'août du conseil général s'ouvrira lundi, à trois heures.

Dans notre département elle aura une grande importance par suite de la question du pont du Drac.

Le rachat sera-t-il voté ou pas voté, et quelle sera l'attitude de M. Roujat, qui avait déclaré que le département ne payerait pas perdra un procès contre les actionnaires du pont du Drac.

L'ordre du jour de la session, d'après le volumineux rapport de M. le préfet, contient 200 questions. La session durera probablement quinze jours.

SAONE-ET-LOIRE Mâcon. — Musique du 134<sup>e</sup>. — Au concert de jeudi dernier, lorsque la musique a eu joué son dernier morceau, des cris de : L'hymne russe ! ont été poussés.

Cette petite manifestation aura son effet, car voici le programme du concert d'aujourd'hui dimanche, de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4.

Allego militaire. — La Petite Mariée, ouverture. — Marseille, valse. — Les Erynnies, divertissement. — Polka russe.

LES CONCOURS DE VOIRON

Voiron, 15 août.

Aujourd'hui ont eu lieu les cinquantièmes concours fédéral et national de gymnastique et les concours régional et national d'instruction militaire, organisés à Voiron par la Société de gymnastique la Fraternelle, sous le patronage de M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.

Vingt-cinq sociétés importantes de Lyon, Grenoble, Vienne, Annonay, Thizy, Oullins, Carpentras, Avignon et autres villes de l'Isère, du Rhône et de la région, forment un total de 1.200 gymnastes, y prennent part.

La ville est brillamment pavoisée et la foule est énorme.

La journée a été consacrée aux concours de section, aux exercices imposés et libres, à l'escrime dans l'enceinte de la place d'Armes.

Les résultats généraux sont très bons. On a beaucoup remarqué le défilé des sociétés, qui ont été vivement acclamées par la population enthousiaste, et particulièrement les pupilles et la société de l'Alliance gymnastique de Grenoble, en tête de laquelle flottaient les drapeaux russe et français.

Ce soir la ville est illuminée et un concert se fait entendre sur la place.

Demain, concours d'instruction militaire, banquet et distribution des récompenses, sous la présidence de M. le préfet de l'Isère, assisté de nombreux officiers généraux.

LES PERSÉCUTIONS A L'ARBRESLE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL) L'Arbresle, 15 août.

Depuis quelque temps, à l'Arbresle, les déshérités sont dans la terreur; fausses caves, liquides en plus, etc, sont soigneusement recherchés et vérifiés et les procès-verbaux pleuvent du commissaire greffé.

Jusqu'à-là, nos bons fonctionnaires ne font que leur devoir.

Mais où l'arbitraire commence à percer le bout de l'oreille, c'est, tout en général, ces procès-verbaux ne sont dressés, à quelques rares exceptions près, qu'aux petits déshérités qui ont soutenu la dernière grève.

Quant aux gens qui l'on soit bien pensant et avec qui, souvent, on a des rapports agréables, on ne trouble pas leur quiétude, loin de là.

Nous sommes bien loin de demander de nouvelles rigueurs à MM. les agents des Contributions Indirectes, mais ne pourrait-on pas exiger d'eux un peu plus d'impartialité et un peu moins de politique.

Ce vent de persécution maladroite ne viendrait-il pas de plus haut ? Ou ne serait-ce qu'un peu de zèle des employés de la localité ?

ces choses monstrueuses. Comme si un invisible aimant eût attiré là le vaisseau, la masse pantelante, disloquée, resta collée à la paroi sinistre. La mer, d'une chiquenaude, avait cloué le navire sur le rocher.

Et soudain une déchirure se fit dans les denses vapeurs, et les fulgurantes vertes du ciel se scindèrent. Les éclairs purent retrograder vers le nord et le sud. La mer, toujours démontée, se mit à déchiqueter, pièce à pièce, la carcasse désespérée.

Alors, sur toute la côte, on vit courir des étincelles. Des torches s'allumaient, des cris rauques perçaient les derniers clameurs du vent, et, en même temps que les étoiles reparaissaient une à une dans la trouée du ciel qui allait s'élargissant, les feux de la terre se rapprochaient, se groupaient.

Bientôt une foule grouillante apparut sur les bords de la falaise.

Des hommes et des femmes, — même des enfants, — les jambes et les bras nus, bondissaient, ou plutôt se laissaient aller de roche en roche, jetant ces notes brèves et gutturales de la langue gaëlique qui sont des signaux d'appel.

Les hommes, c'étaient des hercules, taillés comme Archan et Keinek; les femmes, de robustes créatures, aux membres aussi noueux que ceux de leurs époux. — A cette heure, toute la population du Cap, de Plogoff à Cleden, se ruait sur la « grève du Croc », prête à se partager le butin. Les évènements, on allait les arracher à la mer. Celle-ci, en jetant le navire à la côte, n'avait-elle pas consacré le droit des riverains ?

Place au croc et à la gaffe. Et tant pis

pour les morts s'ils étaient riches; tant mieux pour les pauvres pêcheurs de la Baie, pour les Capistes.

Ar vor (la mer) devait pourrir les siens.

Ce fut une scène indescriptible. En quelques bonds, les habitants du Cap, marins pour la plupart, avaient atteint les rochers les plus basses, — celles qui surplombaient le flot de vingt mètres seulement. Là, reposaient, amarrées aux anfractuosités, les barques que ces épaules de Titans avaient hissées à ce niveau formidable. Et, comme l'ad ar Bach n'était accessible que du côté de la mer, force était aux pilliers d'amener leurs embarcations à flot.

A la hâte, les marins s'attellèrent. Les quilles grinçèrent en s'étrillant aux aspérités du granit. Des bras d'une invraisemblable vigueur les firent glisser le long des cordes.

Puis, quand le dernier canot se balança sur l'écumé du ressac, ce furent des grappes humaines qui se pendirent aux pointes des rochers, tombant à tour de rôle dans la mer et poussant immédiatement vers la grève du Croc.

Les lames monstrueuses les cueillaient pour ainsi dire au vol, et emportaient comme autant de fétus les embarcations surchargées.

En ce moment, le silence s'était fait. Les poitrines haletantes n'avaient plus de souffle pour les cris. Ne fallait-il pas vaincre la mer avant de lui arracher sa proie ? et toute parole eût été du temps perdu.

(A suivre.)

Il est, aujourd'hui, permis de tout supposer, surtout depuis le dîner offert au député par MM. les fonctionnaires. Il faut bien songer son avancement, que diable, quand on a un député dans sa... serviette.

Un peu de zèle, et le tout rentre, vous fait gravir un échelon, surtout quand on le passe sur le dos de ces fameux déshérités qui ont osé soutenir des grévistes.

INCENDIE A MACON

Un Mort. — Un Blessé Mâcon, 15 août.

Un violent incendie s'est déclaré à midi, rue de Paris, 24, chez M. Aubail.

La Soirée

La soirée a été très brillante. Des concerts publics ont été donnés sur toutes les places. Une foule énorme se pressait dans les rues; les maisons particulières et les édifices publics étaient brillamment illuminés.

A huit heures du soir a eu lieu un grand banquet auquel assistaient tous les membres du jury.

Aujourd'hui les fêtes continueront par les concours. — Grands concerts d'honneur à une heure et demie au Marché couvert, et à trois heures au Jardin anglais.

Quatre heures, au Jardin anglais, distribution des prix du concours de soli et exécution du Gloria Victis d'Alexandre Lugini, par 600 exécutants.

Le soir, à huit heures et demie, grand bal.

LES FÊTES DE SAINT-ETIENNE

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Saint-Etienne, 15 août, midi.

Il ne s'agissait que de donner une idée de l'affluence de foule attirée à Saint-Etienne par le concours musical, le moindre employé de la gare de Perrache pourrait vous fournir des renseignements suffisants.

Une terminaison que dans le vestibule; les trains doublés et triplés; des compartiments bondés; à toutes les heures du jour et de la nuit; puis, lorsqu'on a dépassé Rivet-de-Gier, des tramways dont les locomotives renouent quatre ou cinq voitures, des véhicules de toutes sortes qui soulèvent tant de poussière que possible: en voilà assez pour faire comprendre à tous que le succès des fêtes musicales sera étourdissant, tout au moins en ce qui concerne le chiffre des assistants.

Le mot étourdissant devient de plus en plus juste à mesure que l'on s'éloigne de la gare pour se rapprocher de l'Hôtel de Ville. Les drapeaux ne sont peut-être pas aussi nombreux qu'on s'est attendu, mais ils ont une compensation largement suffisante. Sous ces portiques passe une multitude composée de gens qui soufflent et de gens qui écoutent. L'express est arrivé avec une heure de retard, et à déposé à Châteaureux, un millier de personnes qui arrivent juste à temps pour le retour des sociétés qui ont pris part au concours à vue. Il y en a 120, représentant exactement 4.265 exécutants. Vingt locaux différents leur ont été affectés à tous les coins de la ville: 71 jadis ont accepté la tâche de les écouter, et de par tout ils convergent vers le centre, bannières en tête, avec à la hampe, des couronnes de laurier. Leur tenue est parfaite, et la masse des curieux se renouvelle incessamment sur leur passage, toujours enthousiaste.

Il faut laisser aux spécialistes le détail des divers concours, signalons seulement le numéro du programme intitulé « concours de soli et de quatuor vocal » dont l'introduction est, sous tous les rapports, une excellente chose et vaudra à la commission d'organisation les félicitations et les reconnaissances de tous les amateurs d'art musical.

L'encouragement aux talents individuels ne peut qu'exercer une fructueuse émulation entre les membres des sociétés, et par conséquent, augmenter encore les résultats produits par les concours régionaux.

D'autres félicitations doivent être adressées aux commissaires: ils ont fait en sorte que les mêmes locaux fussent affectés aux exécutants pour le concours à vue et le concours d'exécution. Cette décision a pour effet d'éviter les pertes de temps et tous les musiciens s'en montrent satisfaits. Il est bien juste qu'il leur reste quelques heures pour aller visiter l'exposition.

Saint-Etienne, 15 août, 4 h. 45. A deux heures, le concours d'exécution a eu lieu: les pérégrinations des musiciens à travers la ville ont recommencé, toujours accueillies par les mêmes acclamations. Des terrasses des cafés, les consommateurs se lèvent et applaudissent.

Les résultats du concours du matin sont étonnants: entre les mains de M. Dard, directeur du Conservatoire, peut-être le plus grand musicien, peut-être le plus éminent personnage, mais qui paraît se soucier fort peu des traditions d'urbanité en honneur à la mairie de Saint-Etienne. M. Dard a ses amis et nous n'en sommes pas, eu plus, parait-il, car notre courrier arriverait à Lyon en même temps que celui d'un journal privilégié, et pourrait vous donner les prix. Mais laissons cette éminente personnalité pour nous occuper du détail, qui est véritablement superbe, et où les sociétés lyonnaises font bonne figure; citons l'Harmonie lyonnaise, la Lyre lyonnaise, l'Harmonie du 1er arrondissement, la Chorale de Saint-Genis-Laval, la Chorale lyonnaise, la Fanfare de Vénissieux, la Fanfare de la Française, de Lyon, etc.

Les sociétés algériennes obtiennent un vif succès avec leurs bérêts qui semblent plutôt appartenir au Béarn; mais le clou est fourni par les trompettes de l'Avant-Garde de Lyon, auxquelles on n'a pas hésité de donner la première place.

Sur la tribune officielle de la place de l'Hôtel-de-Ville, nous remarquons MM. Lapière, président de la Loire, accompagné de M. Bissac, son chef de cabinet; MM. Beaudevant, adjoint au maire; Lamazière, commissaire général de l'exposition; Delaunay, secrétaire général de l'exposition; Janson, adjoint, président de la commission musicale; Vallet, vice-président; David, Kuhn, Maillot, secrétaires; les membres du jury, MM. Bergalonne, chef de la Commission; Laurent de Billé, A. Lamothe, etc.

Les sociétés se groupent autour de l'Hôtel de Ville, aux accents de la marche de M. Chabrier.

Des inscriptions de: « Vive la République! » se dessinent en lettres de fer sur le fronton de l'édifice municipal, tandis que, derrière l'estrade officielle, les bannières forment une tenture bigarrée.

La foule s'accumule de plus en plus compacte. M. le préfet prononce quelques paroles de bienvenue, spécialement à l'adresse des Genevois et des Algériens. Il applaudit d'avance aux succès des lauréats et se félicite des goûts artistiques dont fait preuve la jeunesse française.

LE PALMARÈS

Après les discours, lecture est donnée du palmarès de la journée. Ce document est sinon incomplet, tout au moins fort confus; les membres des divers jurys n'ont pas tous donné des indications suffisantes; d'autres se sont livrés à des appréciations qu'il eût été meilleur de réserver pour un autre temps.

Voici les parties du palmarès sur lequel il ne peut subsister aucun doute:

Concours à vue

ORPHEONS

Division d'excellence. — 1er prix, Harmonie lyonnaise.

2e division, 2e section. — 1er prix, Harmonie municipale d'Alais; 2e prix, les Enfants de Nîmes; 3e prix, Orphéon d'Annonay.

3e division, 1re section. — Harmonie Montbrisonnaise. 2e section, 1er prix, ex-æquo, Harmonie roannaise et Harmonie républicaine de Coursan (Hérault).

4e division, 1re section. — 1er prix, Harmonie du 5e arrondissement de Lyon; 2e prix, Harmonie de Grand-Croix; 3e section, 1er prix, Société musicale de Condrieu; 2e prix, Harmonie privadoise; 3e prix, Harmonie italienne de Lyon.

Division supérieure, 1er prix, Harmonie des mineurs de la Ricamarie.

FANFARES

1re division, 2e section. — 1er prix, Société chorale d'Annonay.

2e division, 1re section. — 2e prix, Union chorale de La Chaux-de-Fonds.

3e division, 1re section. — 1er prix, fanfare de Ste-Foy-l'Argentière; 2e prix, Union musicale de Saint-Pourçain; 3e prix, Société musicale de Pélussin; 4e prix, l'Alliance Lyonnaise.

2e section. — 2e prix, Anciens Elèves des Mines de Blancy; 3e prix, Fanfare de Caluire, 4e prix, ex-æquo, Fanfares de Saint-Just et de Roche-la-Molière.

3e section, 1er prix, Cercle Musical de la Terrasse-en-Doizieu; 2e prix, Fanfare de Marcy-l'Étoile; 3e prix, Enfants de Saint-Héand.

4e section. — 1er prix, Fanfare de Brindas; 2e prix, Fanfare de Bourbon-Lancy et Fanfare de la Tour-de-Salvagny.

HARMONIES

Division supérieure, 1re section. — 1er prix, Harmonie des Mineurs de la Ricamarie.

1re division, 1re section. — 1er prix, les Enfants de Nîmes.

2e section. — 1er prix, Société philharmonique de Givors.

3e division, 1re section. — 1er prix, Harmonie Montbrisonnaise.

2e section. — 1er prix, Harmonie Roannaise; 2e prix, Harmonie républicaine de Coursan.

3e division, 1re section. — 1er prix, Société musicale de Condrieu et Harmonie de Grand-Croix.

Concours de quatuors

ORPHEONS

Division supérieure, 1re section. — 1er prix, la Lyre lyonnaise.

Troisième division, 1re section. — 1er prix, Union chorale de Trévoux; 2e prix, Orphéon de Gap.

2e section. — 1er prix, Chorale des Verriers de la cité Laurent; à Veauche; 2e prix, Union chorale de Saint-Genis-Laval; 3e prix, la Forziénienne, de Bourg Argental; mention honorable, la Ripagérienne.

3e section. — 1er prix, ex-æquo, la Chorale du Mont-Pilat; 2e prix, Orphéon de Sablon.

4e section, 2e prix, la Fraternelle, de Saint-Martin-la-Plaine.

FANFARES

3e division, 2e section. — 1er prix, ascendant ex-æquo, Fanfare de Roche-la-Molière et Fanfare des Anciens élèves de Blancy; 2e prix, Fanfare de Couzon; 3e prix, ex-æquo, Fanfare de Saint-Just-sur-Loire et la Rumilienne de Rumilly.

HARMONIES

1re division, 2e section. — 1er prix, Société philharmonique de Givors.

2e division, 2e section. — 1er prix, ascendant, Harmonie républicaine de Coursan; 1er prix, Harmonie de la maison fraternelle de Saint-Genest-Lerpt; 2e prix, Enfants de Nîmes.

3e division, 1re section. — 1er prix, ascendant, Société musicale de Condrieu; 2e prix, Harmonie privadoise; 3e prix, Harmonie italienne de Lyon.

La Soirée

La soirée est splendide: à tous stéphanois et étrangers elle semble délectable après l'accablante chaleur de la journée. L'attraction principale est la grande arène où ont été disposés des arceaux lumineux qui forment un berceau de flammes véritablement pittoresque. La foule se précipite sur ce chemin et envahit l'exposition, et ceux auxquels il sera donné d'y entrer, pourront en parler longtemps, car il n'y aura pas place pour tout le monde, malgré les amples proportions des galeries et des halls.

Que de monde! que de monde! Telle est l'impression dominante à laquelle personne n'a pu se soustraire après avoir passé à Saint-Etienne la journée du 15 août.

NOS ÉCHOS

Demain lundi, le conseil général du Rhône se réunira en session ordinaire.

Le conseil départemental de l'instruction publique vient de fixer au 2 octobre la date de la rentrée des élèves des écoles publiques du département du Rhône.

Atteint par la limite d'âge, M. Bizouard, commissaire de police de 1re classe à Villeurbanne, vient de résilier ses fonctions.

Pendant les huit années qu'il a passées ici M. Bizouard a su se concilier l'estime et les sympathies de tous.

Magistrat énergique et plein d'affabilité, il a toujours apporté dans l'exercice de ses délicates fonctions, beaucoup de tact et d'habileté, aussi empreint-il dans sa retraite l'estime de ses chefs, l'amitié de ses collègues et les regrets de tous ceux qui l'ont approché et connu.

Il est remplacé par M. Billot, commissaire de police de Commentry.

Notre excellent confrère, M. Félix Desverny, l'archéologue bien connu, directeur du Lyon-Révue, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de Lyon, vient d'être nommé administrateur de la grande bibliothèque de la Ville.

C'est là un choix heureux et nous tenons à féliciter celui qui en a été l'objet.

M. Félix Desverny sera pour la bibliothèque un précieux collaborateur. Son érudition littéraire et en même temps sa connaissance approfondie de l'histoire de Lyon, dont il a donné tant de preuves dans ses nombreuses publications, le désignent pour les fonctions auxquelles il vient d'être appelé.

Les élections consulaires

Un arrêté préfectoral invite les commerçants patentés à se rendre à la mairie de leur commune, dans la première quinzaine de septembre pour y réclamer leur inscription sur la liste électorale consulaire. Cette liste devra comprendre tous les électeurs qui rempliront, au 1er septembre prochain, les conditions exigées par la loi pour y être inscrits.

En outre, la révision annuelle comprendra nécessairement la radiation de tous ceux qui, inscrits précédemment, ne réunissent plus ces conditions.

Les listes électorales ne devront comprendre que des commerçants patentés, c'est-à-dire ceux qui, conformément à l'article premier du Code de commerce, font des actes de commerce leur profession habituelle. Les patentés non commerçants, qui ne figurent pas au nombre des exceptions limitativement et expressément énumérées dans l'article premier de la loi du 8 décembre 1883, devront en être exclus.

VOL DE 80,000 FRANCS

Genève, 15 août.

L'enquête, au sujet du vol de 80,000 francs de valeurs commises au préjudice de M. Poyet, chimiste, quai Saint-Antoine, à Lyon, se poursuit activement.

Alivar et Séneca sont toujours sous les verrous, en attendant que leur extradition soit demandée par la police française.

M. Caro, inspecteur principal de la sûreté de Lyon, et M. Poyet sont arrivés ici aujourd'hui pour continuer l'enquête, de concert avec la police suisse, et reconnaître le paquet de valeurs trouvé sur les deux escrocs.

Tamponné par un Train

Un terrible accident est arrivé dans l'après-midi d'hier, à la gare d'Oullins.

Un voyageur, M. Joseph Marsalon, se trouvant au bord de la voie au moment du passage d'un train, a été heurté par la locomotive et projeté violemment sur le ballast.

Quand on l'a relevé, le malheureux, qui était grièvement blessé, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 16 août, 228e jour de l'année.

Lune: premier quartier, le 12; pleine, le 19.

Soleil: lever, 4 h. 55; coucher, 7 h. 12.

Arènes lyonnaises.

Ce soir, à 8 heures, grandes courses de taureaux, avec concours de Lombros, premier manilliste de France, et Mlle Llobret.

Le vol de la rue de la République. — Nous avons annoncé hier, sur la foi d'un renseignement qui nous est parvenu trop tard pour qu'il nous fût possible de le contrôler, qu'un vol important avait été commis dans la rue de la République.

Informations prises, il s'agit tout simplement d'un vol de 450 francs dont la victime est un ouvrier maçon logeant dans les combles de la maison située rue de la République, 42.

Le feu. — A 2 heures du matin un wagon d'un train de marchandises contenant des bonbonnes d'alcool, a pris feu près de la gare de Genève.

Querelle de femmes. — A la suite d'une discussion survenue entre deux femmes habitant le quartier de Chamfleury, l'une d'elles, Madeleine Rivat, âgée de 42 ans, a été blessée assez grièvement à l'œil avec des tessons d'assiette.

Après avoir été pansée à la pharmacie Melton, la dame Rivat a pu regagner son domicile, 3, rue du Champfleury.

Le cadavre du quai Rambaud. — Le cadavre du noyé qui a été trouvé hier, sur le quai Rambaud, a été reconnu pour être celui du nommé Louis Elardit, âgé de 25 ans, domicilié, 37, rue Grenette.

Collision de voitures. — Une collision s'est produite, hier, à 10 heures du matin, sur le pont du Change, entre un tombereau appartenant au sieur Bourdin, et le tramway n° 4, faisant le service de Bellecour à Ecullly.

Dans le choc, la plateforme de derrière du tramway a été complètement coupée, mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

Fêtes de Saint-Etienne. — La Compagnie P.-L.-M. informe le public qu'à l'occasion des fêtes et expositions qui doivent avoir lieu à Saint-Etienne pendant les mois d'août, septembre et octobre 1891, les billets d'aller et retour qui seront délivrés pour Saint-Etienne, Bellevue, Le Clapier et La Terrasse, pendant les périodes du 13 au 20 août, du 2 au 9 septembre et du 25 septembre au 4 octobre, auront une durée de validité exceptionnelle de cinq jours.

Ces deux dispositions seront également applicables aux billets d'aller et retour P.-L.-M.-Saint-Victor à Thizy et P.-L.-M.-Saint-Victor à Cours.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui dimanche, à huit heures et demie, grand festival Meyerbeer, aux Concerts Bellecour, avec le concours de Mlle Cottet-Mathieu et de M. Cottet. Mlle Cottet-Mathieu se fera entendre à la première partie dans l'air de l'opéra, et à la seconde partie, dans le grand air de grâce de Robert le Diable, et aussi dans le grand duo de 4e acte des Huguenots, avec M. Cottet.

M. Cottet se fera encore entendre dans le grand air de 4e acte de l'Africaine.

Concert des Ambassadeurs, chalet de la Brasserie des Chemins de fer, cours du Midi. — Grand succès de la famille Musto; les charmanes filles dans leurs exercices du trapèze double sont à elles seules une attraction; l'ainé des Musto est bien l'homme serpent le plus surprenant; Maureth est rappelé chaque soir.

Concert de l'Horloge, cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or. — Ce soir, grand et brillante représentation. — Demain mardi, départs de M. Velly, de l'Éldorado de Paris, dans ses créations, et les Mathias, dans leur farce diabolique, numéro, extraordinaire n'ayant jamais été vu à Lyon.

Le Chat-Noir. — Les personnes qui désirent se faire inscrire comme sociétaires au Chat-Noir, société artistique en formation, sont priées d'envoyer au plus tôt leur adhésion.

L'Assemblée générale pour la nomination du comité directeur et l'approbation des statuts doit avoir lieu incessamment.

Ecrire au Petit Athénée, place des Célestins.

Elles sont de la famille!

Troisième division, 1re section. — 1er prix, ascendant ex-æquo, Fanfare de Roche-la-Molière et Fanfare des Anciens élèves de Blancy; 2e prix, Fanfare de Couzon; 3e prix, ex-æquo, Fanfare de Saint-Just-sur-Loire et la Rumilienne de Rumilly.

ENTERREMENT CIVIL

Les membres du syndicat des forgerons, maréchaux, chauffeurs de four, plâtriers et frappeurs sont invités à assister aux funérailles civiles du citoyen Pillon, père, qui auront lieu le dimanche, 16 août, à 5 heures du soir.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de Créqui, 438, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LE CZAREWITCH A MOSCOU

Moscou, 15 août. Le czarewitch est arrivé. Il a été reçu avec enthousiasme. Les cosaques de l'Oural lui ont fait une réception superbe, en sa qualité d'ataman de tous les cosaques.

MORT D'UN SÉNATEUR ITALIEN

Rome, 15 août. M. Rosa, sénateur et archéologue qui a dirigé les fouilles du Palatin, est mort aujourd'hui.

LE PRINCE DE GALLES

Londres, 15 août. Le prince de Galles est parti cette après-midi pour Paris.

L'ALLEMAGNE ET LES CÉRÉALES

Berlin, 15 août. Les journaux du soir rapportent que, dans la séance du ministère d'État, qui a eu lieu aujourd'hui sous la présidence du général de Caprivi, on a décidé de ne pas se prononcer provisoirement en faveur de l'abolition des droits sur les céréales et d'attendre les événements.

connues: relations d'amitié et de bon voisinage; ce sont les termes officiels dont s'est servi le ministre français qui a répondu à l'invitation anglaise. Échange de profondes sympathies, a dit le programme Alexandre III, dans un langage qui dépasse celui de la politique courante.

ACCIDENT EN MER

Marseille, 15 août. Le bateau de plaisance « François » était en mer cette après-midi, vers quatre heures, lorsque, sous l'effort d'une saute de vent il chavira.

Des cinq gens qui le montaient, deux ont péri, ce sont les nommés Toulon et Fauchier, âgés d'une trentaine d'années. Leurs corps n'ont pas été retrouvés.

ACCIDENT SUR LE LAC DE COMÈ

Comè, 15 août. Au moment où le vapeur embarquait des promeneurs pour une partie de plaisir sur le lac, la passerelle s'est rompue. Une trentaine de personnes ont été précipitées dans l'eau.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 16 août, 2 h. matin.

LE CONGRÈS DE BRUXELLES

Ce n'est que lundi que le congrès socialiste international commencera ses travaux.

Les anarchistes et autres sectes révolutionnaires en sont exclus. Seuls les partis représentés sont ceux qui veulent faire triompher leurs desiderata sans employer la violence et par les moyens légaux.

Tous les pays y sont largement représentés, même l'Amérique et l'Australie. Ceux qui ont envoyé le plus de délégués sont la France, l'Allemagne et l'Angleterre.

EN ANGLETERRE

Le prince de Naples est allé à Jarrow, visiter les forges et chantiers des constructions maritimes du député sir Charles Palmer, et voir le paquebot-poste qu'on y construit pour le compte du gouvernement italien.

A son passage près d'un bâtiment en construction, un échafaudage s'est écroulé. Il y a eu cinq blessés dont deux grièvement.

Le « Reichsanzeiger » annonce qu'on raison de l'état déplorable des récoltes du blé en Russie, et par suite de l'absence de l'exportation des céréales russes, le gouvernement a décidé de consentir, à titre d'essai sur les chemins de fer de l'État, sous forme de tarif mobile, à des réductions de tarifs, pour le transport des céréales et produits de minoteries.

La nouvelle tarification laisse subsister les tarifs normaux actuels, jusqu'à 200 kilomètres elle stipule d'importants avantages pour les prix de transport qui vont en progressant suivant la distance.

Le nouveau tarif s'applique aux seigles, aux froments, à l'orge, à l'avoine, aux légumes féculents, aux maïs, aux farines, céréales et légumes féculents, au gruau, à la semoule et à d'autres produits de la meunerie.

REVUE DES MARCHÉS

au Palais du Commerce, le marché aux grains et farines a été tenu le vendredi 14, en prévision de la fête du lendemain, jour de l'Assommoir.

La réunion n'a présenté qu'un médiocre intérêt; à part la venue des blés nouveaux, les échantillons présentés paraissent de qualité bien inférieure, nous verrons bientôt s'il y a parti pris de décrier la récolte nouvelle, ou si vraiment la généralité a donné peu de grain et en blé creux.

A la place de la Croix, les voitures ont été plus nombreuses que de coutume en pareil temps, sans que la tenue des cours s'en ressentit; il y a tendance à la baisse, mais elle ne se décide pas franchement, la venue en quantité des fourrages nouveaux, amène déclinément le mouvement désiré par les acheteurs.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Ouvriers maçons. — Réunion générale privée aujourd'hui, avenue de Saxe, 212, salle Rivoli.

THEÂTRES ET CONCERTS

Concerts-Bellecour. — Ce soir dimanche, 16 août, à 8 heures 1/2, festival Meyerbeer.

grand air du quatrième acte, par M. Cottet (Meyerbeer). — Troisième marche aux flambeaux (Meyerbeer).

Deuxième partie. — Le Prophète, grande fantaisie (Meyerbeer). — Robert le Diable (Air de grâce) par Mlle Cottet (Meyerbeer). — Les Huguenots (grand duo du deuxième acte) par M. et Mlle Cottet (Meyerbeer). — Unisson et final de l'Africaine (Meyerbeer).

Demain grand concert, prix d'entrée: 0.50 c. Théâtre de Charbonnières. — Opéras comiques et Opérettes. — Représentations les lundi, mardi, mercredi et samedi; le jeudi, grand bal.

ÉTAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS

1er arrondissement. — Charles Perret, fabricant de peignes, 25 ans, rue Adamo, 1, 9 h.

2e arrondissement. — Rosset J.-B., 85 ans, Charité, 8 heures. — Adolphe Pierron, officier retraité, 66 ans, rue de la République, 10 h.

3e arrondissement. — Benoît Déchamps, cultivateur, 84 ans, route de Grenobles, 49 f. 6 h.

4e arrondissement. — Nèant.

5e arrondissement. — Joseph Berodot, 60 ans, rue Chapeau-Rouge, 27, f. 7 h.

6e arrondissement. — Eugène Gausse, ordonnance, 66 ans, rue Garibaldi, 46, f. 3 h.

7e arrondissement. — Jacques Pilon, maçon 71 ans, rue Créqui, 128, f. 5 h.

ASSURÉS, LISEZ LE PARIS

Consultations: de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.

GUERRE = CHARLATANISME

Formule dévolée et livrée avec traitement clair et précis. Jeunes hommes, pour vous guérir des écoulements récents ou invétérés et vous en préserver toujours, demandez à A. EXIMIN, à Vienne (France), l'indication de son formulaire. Il l'envoie gratis et franco, sous pli cacheté avec preuves irréfutables, à qui lui donne son adresse.

VERMOREL

Constructeur VILFRANCHE (Rhône) PRESSEUSES Perfectionnées GARANTIS Transformations et Réparations des Presseuses VIS & FERRURES — POMPES A VIN Envoi franco du Catalogue illustré

ECZÉMAS

Toutes les maladies de la peau disparaissent par l'emploi de l'Élixir dépuratif concentré à la saïpéparite rouge iodurée. Cet Élixir purifie le sang et le renouvelle; il chasse les acrétes qui occasionnent les maladies; d'une composition exclusivement végétale, il est supporté par les personnes les plus délicates. Les guérisons qu'il fait chaque jour (même dans les cas désespérés) sont nombreuses. Une intéressante brochure est envoyée gratis à toutes les personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de la Gde Phie Française, rue Lanterne, 16, Lyon. Cette nouvelle brochure explique les moyens de guérir toutes les maladies de la peau (chroniques ou dites incurables).

## &lt;

ORDRES DE BOURSE
Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris
Courtage unique
J. BLONDEL & L. GARNIER
Banquiers, 13, rue de la République, LYON
SIMONET (DIRECTEUR)

VICTOR DUPRÉ
69, Rue Tronchet, LYON
Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes
Fourniture de Lames et Bâtons
Réparations à Prix réduits
GRAND DÉPÔT DE STORES
Ordinaires et Fantaisie
ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE
Prix exceptionnels de bon marché

LYON - HORTICOLE
CHRONIQUE DES JARDINS

Journal horticole, illustré de gravures noires, paraissant deux fois par mois, par fascicules de 20 et 10 pages gr. in-8, avec couverture.

Le LYON-HORTICOLE, qui compte dix années d'existence, est, par sa rédaction, une des plus intéressantes revues d'horticulture qui se publient en France.
Il est indispensable à tous les amateurs de jardin. — Il forme à la fin de chaque année un beau volume de plus de 400 pages.
ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. Six mois, 5 fr. On s'abonne dans tous les bureaux de poste. — Adresser les mandats à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, où les annonces sont aussi reçues.

Epicierie vendant le meilleur marché les produits de choix
DUSSURGET
31, cours Morand, 31
PREVIENT LE PUBLIC
qu'un de ses clients, M. DELOGE, rue Duguesclin, n° 90,

A TROUVÉ
une prime de dix francs dans un flacon d'Alcool de Menthe de la Victoire (marque supérieure). M. Dussurget distribuera aux acheteurs un grand nombre de primes.
Un appareil distribue des échantillons d'Alcool de Menthe de la Victoire, 70, rue de la République (Comptoir Lyonnais), 4, cours Gambetta, au bureau de tabac.

ACCOUCHEUSE
Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remerci, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Plent des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

BONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE
à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

ENSEIGNES PEINTES
Dans les Gares des Funiculaires

LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE
20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris.

S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14

SURSIGIS

Accordé à la Liquidation des Grands Magasins de Nouveautés
A LA VILLE DE LYON
LYON. — Place des Terreaux — LYON

Les locaux sont loués à une Société de Paris qui se propose de lancer, au mois d'octobre, une affaire à sensation, mais les réparations nécessaires par la nouvelle installation étant relativement peu importantes, la Direction de la VILLE DE LYON a obtenu une prolongation de quelques jours, dont elle va profiter pour écouler la plus grande partie de ses marchandises, en les soldant à vil prix. Le reste sera probablement vendu à l'encan à la Salle des Ventes.

Lundi, 17 Août, Grande Mise en Vente de
LINGE CONFECTIONNÉ, TOILES, LITERIE, LAINAGES, ETC.

DRAPS DE LIT
Toile blanchie, très bonne qualité expertisée, le drap au prix dérisoire de... 2 93

- DRAPS DE LIT Toile lessivée, pur fil, 4 m. sur 4 m. 60, au lieu de 10 fr., le drap... 4 50
DRAPS DE LIT toile coton écru, long. 3 m., larg. 2 m. au lieu de 9 fr. le drap... 3 90
DRAPS DE LIT Toile lessivée pur fil, 3 m. sur 2 m., valant 12 fr., le drap... 3 45
DRAPS DE LIT Toile lessivée, pur fil, long. 3 m. 25, larg. 2 m. 20, valeur 14 fr., le drap... 6 45
DRAPS DE LIT Toile blanche, pur fil, sans coutures, ourlets à jours, 3 m. 50 sur 2 m. 40, valant 18 fr., le drap... 8 90
MOUCHOIRS batiste, ourlets à jour, vignettes coul., nouv., soldés pour rien... 0 25
MOUCHOIRS batiste blancs, pur fil, ourlets à jours, expertisés... 0 40
OREILLERS plume vive épurée, enveloppe coutil fil... 2 75
TRAVERSINS plume vive épurée, enveloppe coutil fil... 3 45
MATELAS tout en crin d'Algérie, reconvertis coutil belge, pur fil, ext. laine de pays, reconv. coutil belge, par fil, pour lits 80... 15 90
MATELAS élastiques capitonnés, ressorts acier, pour lits 80... 16 50
SOMMIERS large, larg. 80, galerie à volute, au lieu de 30 fr... 13 50
LITS DE FER et en-cas soie, manches ivoire et orfèvrerie, au lieu de 12 fr... 4 50
PARAPLUIES et zéphir Alsace, sup. disp. pour robes et costumes, sortes de 1 fr. à 1 fr 25, soldées... 0 55

- ARMURES noires pure laine, larg. 1 m., qualité de 2 fr. 50 le mètre... 1 25
ARMURES pur laine, grand larg. nuance noir, pour robes et costumes, val. 3 fr. 50 le mètre... 1 95
BAS coton noir finis pour dames se vendant 1 fr. 75 la paire... 0 75
GILETS DE FLANELLE pure laine, expertisés au tiers de leur valeur... 1 45
CARPETTES bordées pour salles à manger 2m50 sur 1m80, soldées... 5 90
CARPETTES maquette de Beauvais, dessins Henri II, 2m50 sur 2 mètres, valeur 45 francs... 18 00
COUVERTURES laine blanche, 2m40, s. 1m60, au lieu de 15 f... 6 75
COUVERTURES laine blanche fine, longueur 2m10, larg. 1m60, valeur 18 francs... 7 25

TOILE blanchie, largeur 0m. 80 pour draps de lit... 0 40
Prix d'expertise, le m. 0 40

- TOILE mi-blanc pur fil, largeur, 0 m. 80, pour draps, au lieu de 1 f. 35 le m... 0 65
SERVIETTES damassées, encadr. linge Panisseries, jolis dessins, sold. la serviette... 0 50
SERVIETTES nid d'abeilles, à franges, pour la toilette, soldées, la douzaine... 3 25
SERVIETTES toilette, encadrées, toile pur fil, au lieu de 12 fr. la douzaine... 4 90
TAIES d'oreillers, toile blanche, pur fil, confection soignée... 1 25

La Direction a réservé environ une centaine de coffrets à gants peluche en maroquinerie, valant de 8 à 12 fr., qui seront offerts en primes aux 100 premières personnes faisant un achat de 30 francs au moins, à partir de lundi 17 août.

PILULES Des Alpes
DÉPURATIVES, TONIQUES ET LAXATIVES
Prix : 1 Franc la Boîte
UNE TOUS LES JOURS, LE SOIR EN DINANT
Guérison certaine des affections de l'estomac, vomissements bilieux ou bilieux, constipation habituelle, coliques, ballonnement, migraines, vertiges, congestions, affections hémorrhoidales légères, affections névralgiques, rhumatismes, maux, goutteuses, affections de la peau, etc.
Dépôt à LYON : Pharmacie GACON, 65, Rue Victor-Hugo

6 MILLIONS d'HYPOTHÈQUE
à PLACER PAR FRACTIONS SUR
Les Propriétés, Usines, etc. TITRES NOMINATIFS ou ALIÉNABLES, Or, Argent, Laines, etc.
VENTE & CHARGES DÉFINITIVES
LACOMBE & GONNET, 13, Rue Lafayette, PARIS. — (16<sup>e</sup> Année.)
SEUL LE QUINA ABRIC
permet de préparer soi-même à la minute pour 1 f. 25 un litre de VIN DE QUINA conforme de vrai au Codex
Fabrique à Lyon, Ph<sup>o</sup> Gaudet, 31, rue Hôtel-de-Ville.
ENVOI CONTRE TITRES

Entreprise de Travaux Publics et Privés
ODDOUX & C<sup>IE</sup>
Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la
DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE

CHANTIERS ET ENTREPOTS
Place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau, du Pensionnat
Lieu dit : PRÈS DE LA VOGUE (Guillotière).

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débité ou non, au gré du client.
Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.
Vaste choix de portes, fenêtres, boiseries, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.
A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers ou dans nos Bureaux
45, Rue Ferrandière, 45

BRIDES
EAU tonipurgative et dépurative
ESSENTIELLEMENT RÉCONSTITUANTE (PURGATION LEVEE)
Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète.
Cette Eau est très diurétique
En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales
Direct. de l'Établissement à Brides
Saison du 15 Mai au 1<sup>er</sup> Octobre

ON TROUVE

A l'Agence Victor FOURNIER
LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON

LES VALEURS CI-APRÈS :
Bons du Crédit Foncier... 6 tirages par an
Bons Algériens... 6
Bons du Congo... 6
Bons de lots de Panama (1889) 6
Bons de l'Exposition (15 oct.) 1
Bons de la Presse (15 juin)... 1

Pour tous renseignements, s'adresser
AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, 14
— LYON —

VIGNES AMÉRICAINES
Un million de racines de vigne de qualité à la vente.
M. BERGER PILLIS, 9, rue St-André (Arche)
MARK-S-ANDRÉ (Ardèche)

OUTILLAGE D'INDUSTRIELLES
Fournitures pour le Découpage
TOILES de tous systèmes
SCIES-MARQUES, UTILISÉS de toutes sortes
BOITES à OUTILS
La Tarif-Art (12 pages, 100 grav.)
expédié franco contre 02 fr. 50
TERSOT, 16, r. des Gratioliers Paris
COURS DE LA VILLE
MÉDAILLE ARGENT, 1<sup>er</sup> Diplôme d'Excellence

TAMPONS & TIMBRES CAOUTCHOUC
FABRIQUÉS AU MAGASIN DES
PETITS DOCKS DU COMMERCE
LYON. — 12, Rue Confort, 12. — LYON
Ces Timbres, bien vulcanisés, sont confectionnés avec tous les soins que nécessite cet article, au prix unique de 1 fr. la ligne, de 0 à 5 centimètres de longueur. (Ajouter toujours 1 fr. 50 à la commande, si l'on désire la boîte à tampon encre inépuisable.)

(Service d'Été) VIENT DE PARAÎTRE (Service d'Été)
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux



Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes
Le prix des billets aller et retour
Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

EN VENTE
A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon
et dans ses succursales de
St-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon
Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux

Les Annonces et Réclames de l'ÉCHO DE LYON sont reçues exclusivement à Lyon, à l'Agence FOURNIER, rue Confort, 14, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon. — A Paris, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du
15 Août (51)

LA MAISON DU BARBIER
PAR
LUDOVIC JOHANNE

A l'une des dernières ventes des Philadelphes, la trahison du barbier Joquelet avait été dévoilée et le conseil suprême avait pris la résolution de décréter la « mise en sommeil » jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, un arrêt avait été rendu. Le sang de Malet et de ses infortunés camarades criait vengeance.
Landrin, récemment affilié, reconnu des Philadelphes.
Il s'approcha d'eux et s'en fit reconnaître à son tour.
Le mariage du capitaine de Savignac avec Mademoiselle d'Estrel avait été officiellement annoncé à la Vente et une délégation avait été nommée pour assister à la cérémonie civile.
— Tu peux nous accompagner, dit l'un des jeunes gens à Landrin. Nous avons une mission à accomplir.
Et Landrin suivit les Philadelphes.
A l'entrée de la rue, le chef de l'escouade donna des ordres à voix basse. Un homme se détacha et passa devant la boutique de Joquelet.

Il entra ouvrit la porte.
La boutique était vide.
Il inspecta d'un coup d'œil la boutique voisine. Elle était vide également. Toutes deux étaient éclairées faiblement par des lampes fumeuses.
Un à un, les Philadelphes arrivèrent. Landrin entra le dernier.
Joquelet, un peu surpris de cette avalanche de clients, se disposait à inviter l'un d'eux à prendre place sur un siège, quand, sur un signe du chef, deux des nouveaux venus se précipitèrent sur le barbier et le bâillonnèrent solidement. Joquelet n'avait pas eu le temps de pousser un cri.
Au même instant, le barbier fut entraîné dans l'arrière-boutique, pendant qu'un philadelphe descendait dans le caveau et qu'un autre fermait les volets à l'extérieur.
— Tiens! se dit-il, pourquoi ferme-t-on à cette heure et pourquoi Joquelet ne ferme-t-il pas lui-même?
Puis il ajouta tout haut :
— Hé! l'homme, le compère Joquelet n'est-il pas chez lui?
— Pardon, répondit l'inconnu qui, d'un geste, invita le voisin à entrer, il est là et désire justement vous voir!
Le pâtissier pénétra dans la boutique, mais à peine avait-il franchi le seuil qu'il était entouré, bâillonné, renversé et entraîné à son tour dans l'arrière-boutique où Joquelet, étroitement ligotté et assis

sur une chaise, regardait cette scène, l'air hagard, en proie à une terreur folle.
Deux philadelphes fermèrent rapidement la maison de Letestu et revinrent rejoindre leurs compagnons.
— Maître, dirent-ils à celui qui avait donné des ordres, tout est prêt!
Landrin venait d'être pleinement édifié sur les crimes commis par les deux misérables. Il rugissait de colère.
C'était là que le lieutenant Phœbus avait failli périr horriblement et cruellement martyrisé!
— Tant que je serai vivante ou que je ne vous aurai pas rendu votre parole, avait dit Nicole, promettez-moi le secret!
Phœbus avait été fidèle à sa promesse.
Il n'avait rien révélé, alors même que Nicole, l'espionne de Fonché, l'avait fausement accusé devant la commission militaire et provoqué ainsi une condamnation capitale!
Mais la mort tragique de la fille du barbier déliait Phœbus de son serment. Il fallait détruire ce repaire infâme et empêcher l'accomplissement de nouveaux crimes.
Les dix philadelphes présents s'assirent dans un tribunal mystérieux.
Aucun bruit ne venait de la rue déserte.
A l'intérieur, un silence lugubre planait...
Assis côte à côte, impuissants, muets et immobiles, devant leurs juges, Jo-

quelet et Letestu tremblaient de tous leurs membres. Ils ne pouvaient proférer une parole et leurs regards éperdus disaient seuls leur effroyable angoisse mortelle.
Le chef des Philadelphes fit placer la lampe sur la table. Chaque yeux se couvrit le visage d'un masque de velours. Seul, debout derrière le tribunal, Landrin resta le front découvert.
Les rouges reflets de la lampe jetaient des taches sinistres sur la face convulsée des deux criminels...
Le chef déplaça un parchemin et d'une voix lente et grave donna lecture de l'arrêt suivant :
« Le suprême Conseil des Philadelphes,
« Considérant,
« Que Nicolas Joquelet, exécuteur des basses-œuvres de la police impériale et espion du ministre Fouché est atteint et convaincu d'avoir, dans une série de gîte-apens, attiré chez lui et assassiné Pierre Chaband, Anselme Durand, Charles Poitevin, André-Félix Cadondal,
« Considérant qu'il a tenté d'assassiner le lieutenant Phœbus de Savignac,
« Considérant que son voisin César Letestu est atteint et convaincu de complicité flagrante dans ces attentats connus et aujourd'hui dévoilés,
« Considérant que Letestu exploitait les cadavres des victimes de Joquelet en se livrant à un monstrueux et épouvantable commerce de chair humaine,
« Considérant que les victimes de Joquelet étaient exclusivement choisies

parmi les membres les plus dévoués de la société des Philadelphes,
« Considérant que Joquelet et sa fille ont joué un rôle actif dans l'arrestation du capitaine de Savignac et ont fait devant la cour militaire des déclarations mensongères qui ont provoqué, en tout ou en partie, une condamnation capitale,
« Considérant qu'ils doivent être tenus pour responsables de la mort du général Male et de ses infortunés compagnons,
« Le suprême conseil, convoqué en chambre ardente pour faire et sanctionner le grand œuvre de justice,
« Décrète :
« César Letestu et Nicolas Joquelet, condamnés à mort, subiront la loi du talion.
« Fait et arrêté à la vente du premier solstice.
« Pour l'archonte souverain :
« Le grand maître, »
« OMEGA. »
Letestu était livide.
Joquelet était blême.
Sur un signe du chef qui fit flamber l'arrêt de mort dont il venait de donner solennellement lecture, les philadelphes se levèrent pendant que deux d'entre eux, saisissant Joquelet et Letestu, liaient solidement, dos à dos, les condamnés inertes.
On les amena au-dessus de la trappe. Ils se soutenaient à peine.
Joquelet poussa un sord rugissement pendant que Letestu, les veines gonflées, tentait dans un effort muscu-

laire désespéré, de briser la chaîne fatale qui le rivait à son complice.
Mais le chef se pencha de côté, étendit le bras vers la muraille et pressa sur le ressort.
La trappe bascula, et les deux misérables, masse de chair hurlante, glissèrent dans le tour béant et s'abattirent lourdement, transpercés de part en part, sur les crocs de fer de la herse!
Les deux criminels avaient expié leurs forfaits.
Justice était faite!
FIN